

Agence centrale des prisonniers de guerre

*Mission de campagne de Lio-Yang
dépendant du Vicariat de Hanchung, (province de Shensi)*

14 juillet 1944

Cette Mission, vieille de 40 ans, se compose d'une chapelle et de trois petits bâtiments disposés en forme de rectangle. Le bâtiment central est utilisé comme réfectoire, le bâtiment de droite abrite les Pères, et celui de gauche groupe les religieuses.

Il y a maintenant 12 Pères et 10 religieuses, en résidence surveillée dans cette station, qui dépendent du vicariat de Hanchung, propriétaire de grandes propriétés et de vastes terrains à Hanchung, mais non à Lio-Yang. Ici les missionnaires n'ont qu'un petit jardin et doivent donc acheter au marché à peu près toutes les denrées alimentaires qu'ils consomment ; dans ces conditions, leurs frais d'entretien sont beaucoup plus élevés qu'ils le seraient s'ils pouvaient vivre à proximité de leurs domaines.

Au début de leur internement en résidence forcée, les religieux étaient autorisés à se déplacer dans un rayon de cinq « li » seulement de leur Mission, mais ils peuvent maintenant se promener librement dans les environs, à condition d'être de retour à la tombée de la nuit.

Le manque de soins médicaux en cas de maladie est le principal sujet d'inquiétude des religieux ; il n'y a, en effet, pas de médecin dans cet endroit et la confiance des missionnaires dans les rebouteurs est très relative ; aussi cet important sujet a-t-il fait l'objet d'un entretien approfondi entre M. Senn et les Autorités chinoises. Ajoutons également que la pénurie de médicaments se faisant sentir, les missionnaires demandent une aide urgente, qui leur sera vraisemblablement donnée par l'entremise de la Croix-Rouge américaine et de l'« International Relief Committee ».

Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

(63^e article)

Allemands.

Prisonniers de guerre. — La Direction générale des prisonniers de guerre au ministère de la Guerre, à Paris, a communiqué récemment à l'Agence les premières fiches signalétiques relatives aux Allemands capturés par les Forces françaises. Jusqu'ici, l'Agence n'avait reçu à leur sujet que des informations fragmentaires émanant de sources diverses (Croix-Rouges départementales, commandants de camps, employeurs), ou qui étaient fournies par les cartes de capture.

Agence centrale des prisonniers de guerre

Britanniques.

Courrier. — L'acheminement du courrier du Service britannique s'améliore progressivement, les délais de transmission de Grande-Bretagne à Genève, et vice-versa, ne dépassent guère trois à quatre semaines. En ce qui concerne le courrier avec l'Allemagne, la situation est, dans l'ensemble, relativement satisfaisante, étant donné les circonstances ; cependant les délais de transmission varient constamment ; ils sont en moyenne de 10 à 25 jours. Le nombre de plis perdus tend malheureusement à augmenter ; aussi, pour remédier dans une certaine mesure à cette situation, le Service britannique établit-il depuis quelques semaines une copie supplémentaire de toutes les lettres à destination de l'Allemagne ; ce double est expédié au destinataire quelques jours après l'envoi de l'original. Le courrier échangé avec l'Extrême-Orient exige toujours un très long délai de transmission.

Allemagne et Pays occupés. — Les renseignements relatifs aux militaires capturés sur le front Ouest et sur le front d'Italie continuent à parvenir à Genève, et quelques milliers de nouveaux noms ont été reçus, soit par listes officielles, soit par cartes de capture. Toutefois, il est souvent difficile de suivre les déplacements de ces nouveaux prisonniers de guerre, car la plupart d'entre eux passent successivement d'un camp de transit à un autre avant d'être installés dans le camp définitif. Dans un autre ordre, il y a lieu de signaler que les renseignements officieux communiqués spontanément par les hommes de confiance de certains camps diminuent quelque peu. En revanche, les représentants des prisonniers continuent à envoyer à l'Agence des messages à télégraphier aux familles ainsi que de nombreuses pièces à transmettre. D'autre part, le passage à Genève du courrier des prisonniers permet de constater que la transmission de la correspondance est sujette à des fluctuations constantes ; le total des lettres en attente augmente, ces lettres destinées pour la plupart à de nouveaux prisonniers leur sont envoyées lorsque leur adresse parvient à l'Agence. Le courrier des prisonniers à leurs familles qui, entre l'Allemagne

Agence centrale des prisonniers de guerre

et la Grande-Bretagne, transitait par la Suède, passe actuellement par la Suisse.

Des précisions sont récemment parvenues au sujet des Indiens et des Africains de couleur transférés de France en Allemagne au cours de l'été dernier ; cependant, le sort d'un certain nombre d'entre eux reste encore inconnu.

En ce qui concerne les civils britanniques précédemment internés en France, un certain nombre ont été transférés en Allemagne, d'autres ont été rapatriés en Grande-Bretagne ou se trouvent rassemblés en France dans des lieux de séjour désignés.

Français.

Prisonniers de guerre. — Un très grand nombre de prisonniers de guerre français en Allemagne ont été transférés d'un camp dans un autre au cours de ces derniers mois ; en raison de ces nombreuses mutations, la Direction de l'Agence a pris la décision de procéder à un contrôle général du fichier français. A cet effet, 600.000 formules de cartes de capture ont été expédiées de Genève aux Autorités allemandes chargées de les remettre aux prisonniers de guerre. Les premiers retours de ces cartes communiquant le signalement et l'adresse actuelle de chaque prisonnier, viennent de parvenir à Genève ; il faut cependant prévoir un certain délai pour que ce recensement puisse apporter tous les résultats attendus.

Depuis plusieurs mois, l'Agence reçoit des camps d'Allemagne des listes de prisonniers de guerre privés de nouvelles des leurs par suite de l'interruption des communications postales directes entre l'Allemagne et la France. Ces demandes sont transcrites sur formules de messages-express puis expédiées en France, où les Comités de Croix-Rouge locaux les distribuent. Un grand nombre de ces messages parviennent actuellement en retour à Genève, portant les réponses des familles ; ces messages sont transmis à leurs destinataires après avoir été classés par « Wehrkreise » : Cet échange de nouvelles, dont le volume ne cesse d'augmenter, représente pour le Service français, en raison du tri à effectuer dans les deux sens, un gros surcroît de travail.

Agence centrale des prisonniers de guerre

La Croix-Rouge française distribue actuellement dans toute la France, mais particulièrement dans la région parisienne, des cartes postales de dix mots permettant, avec l'assentiment des Autorités allemandes, l'envoi de messages aux prisonniers de guerre ; il s'agit là d'une mesure provisoire qui cessera dès que la procédure habituelle d'échange de correspondance aura repris normalement.

Coloniaux. — A la suite des événements militaires de 1940, les états des régiments indigènes avaient été ramenés de France en Afrique du Nord. Au moment de leur capture, un certain nombre de militaires ayant appartenu à ces régiments se sont vu retirer leurs papiers. Or, le matricule attribué au recrutement à chacun de ces soldats restant le même, quelle que soit sa nouvelle affectation militaire, ceux d'entre eux qui viennent d'être réincorporés dans les armées françaises après leur libération par les Forces alliées et qui ont oublié ce numéro, se trouvent fort embarrassés pour le fournir. Plusieurs ex-prisonniers de guerre se sont adressés à cet effet au Service colonial de l'Agence qui, après consultation de ses archives, a pu rétablir leur identité militaire exacte.

Il y a lieu de signaler également que l'Agence a reçu, pour les transmettre en Indochine, deux premiers avis de décès officiels de militaires indochinois tués au cours de la campagne de 1944, l'expédition directe de ces documents de France en Indochine étant devenue impossible en raison des circonstances du moment.

Grecs.

La délégation du Comité international au Caire a fait parvenir à l'Agence une liste de 141 noms de prisonniers grecs, qui, libérés des camps d'Italie, se sont rendus en Egypte ; cette liste avait été communiquée à la délégation par les Autorités helléniques au Caire.

A la suite des événements militaires de la Grèce, tout le courrier des prisonniers de guerre helléniques en Allemagne, qui précédemment pouvait être acheminé directement de Grèce en Allemagne, est actuellement transmis par l'intermédiaire des

Agence centrale des prisonniers de guerre

postes suisses ; le premier sac, parvenu en Suisse, a été exceptionnellement examiné par l'Agence : il contenait plusieurs milliers de lettres de prisonniers.

Italiens.

Les demandes de renseignements parviennent toujours en grand nombre ; elles émanent, d'une part, de l'« Ufficio Prigionieri di Guerra » de Rome, des diverses Croix-Rouges provinciales et des délégations du Comité international de Rome, Naples et Palerme (les délais de transmission qui se sont considérablement améliorés sont actuellement de quinze jours environ) et, d'autre part, de la « Croce Rossa italiana, Sede di Campagna », pour l'Italie du Nord, ainsi que des délégués et des correspondants du Comité international de la Croix-Rouge qui se trouvent dans cette région.

Les listes reçues par l'Agence contiennent périodiquement soit les noms de malades hospitalisés dans les divers lazarets, soit l'indication des nombreux transferts effectués des camps des Indes dans ceux de Grande-Bretagne. Pour toute cette correspondance on constate également une diminution des délais de transmission (trois à quatre semaines environ).

Messages civils.

Depuis le 6 novembre, le Service des messages civils s'occupe notamment de l'échange de messages entre les travailleurs civils étrangers en Allemagne et leurs familles, et vice-versa. A ce jour, il a reçu de France et d'autres pays plusieurs centaines de milliers de ces messages, lesquels, après avoir été contrôlés et censurés, sont triés par lieux géographiques de destination ; les adresses des destinataires font l'objet d'une vérification minutieuse. D'autre part, les messages qui émanent des travailleurs en Allemagne commencent à parvenir à l'Agence. Les messages destinés à la France sont triés et groupés par départements puis adressés aux Croix-Rouges locales, aux fins d'en accélérer la distribution.

De plus, le Service a reçu les premières réponses soit d'Allemagne, soit de France, aux messages qui ont été transmis par son entremise dans le courant de novembre 1944.

Agence centrale des prisonniers de guerre

Les messages échangés par l'intermédiaire de l'Agence entre l'Italie du Nord et l'Italie du Sud représentent également une activité notable. Ceux qui proviennent de l'Italie du Sud et que les délégations du Comité international de Rome et de Naples transmettent à l'Agence arrivent à Genève très rapidement, parfois même dans un délai de quinze jours.

Quant aux messages reçus des Etats-Unis, ils sont plus spécialement destinés à l'Allemagne ou à l'Italie.

Statistique du courrier.

Les services du Comité international et de l'Agence ont expédié au début de décembre 1944 leur 40.000.000^e lettre. En ce qui concerne le courrier reçu, le total atteignait un chiffre sensiblement égal. Au cours de 64 mois de guerre, le mouvement général de la correspondance est de plus de 80 millions de plis.

Durant l'année 1944, 10 millions de lettres ont été reçues et 11 millions expédiées ; ces chiffres correspondent, à peu de chose près, à ceux de 1943.

Classement préliminaire.

Au 31 décembre 1944, le total des fiches triées depuis le début de la guerre par le Service du classement préliminaire était d'environ 23 millions ; au 31 décembre 1943, ce nombre s'élevait à près de 18 millions. C'est donc près de 5 millions de fiches qui ont été classées à l'Agence au cours de ces douze derniers mois, ce qui représente approximativement une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente.

Transferts de Services.

Le Service yougoslave installé, en 1943, Corraterie, 6 et plus récemment au rez-de-chaussée de l'immeuble Boulevard Georges-Favon, 27, a été transféré le 21 novembre, rue Général-Dufour, 11, dans un appartement de cinq chambres au 2^{me} étage ; Le personnel de ce Service compte actuellement vingt collaborateurs, dont seize sont rétribués et quatre bénévoles. Depuis le début de son activité, en mai 1941, le Service a reçu plus de 100.000 communications et en a expédié près de 75.000.

Transports maritimes

Quant à la cartothèque yougoslave, elle totalise actuellement 600.000 fiches, dont les deux tiers environ sont des cartes de capture. Il convient de mentionner également que le 27 novembre, les Services roumain, hongrois et finlandais, groupés précédemment au Palais du Conseil général, ont emménagé à leur tour rue Général-Dufour, 11, où ils occupent quatre salles au 1^{er} étage de cet immeuble. Enfin, le Service du classement préliminaire, logé depuis plusieurs mois Boulevard Georges-Favon, 27, s'est réinstallé lui aussi, le 29 novembre, rue Général-Dufour, 11, où cinq salles ont été mises à sa disposition.

Message du Comité international aux prisonniers de guerre et internés.

Comme ce fut le cas déjà les précédentes années, le Comité international de la Croix-Rouge a fait adresser en décembre, par l'entremise de ses délégations dans le monde, un message à tous les prisonniers de guerre et internés civils retenus dans les divers Etats belligérants. Ce message était rédigé en ces termes :

« A vous tous, captifs disséminés dans un monde en guerre, le Comité international de la Croix-Rouge tient à apporter en ce jour de fin d'année un affectueux message de réconfort. Il n'ignore ni vos peines ni vos soucis. Il sait aussi combien l'éloignement se fait plus douloureux à mesure que les jours passent. C'est en y pensant que le Comité international et ses 3.000 collaborateurs en Suisse s'emploient de toutes leurs forces à vous apporter aide et assistance. Tous, ils vous adressent leurs vœux bien sincères, de même qu'à ceux qui vous sont chers. »

Service des transports maritimes du Comité international de la Croix-Rouge.

A la suite du débarquement allié dans le Midi de la France, l'utilisation du port de Marseille pour les navires Croix-Rouge devint impossible car, outre les destructions des installations